



CAPa Jardinier Paysagiste

- **par APPRENTISSAGE**
- **SOUS STATUT SCOLAIRE**

DURÉE DE LA FORMATION

2 ans, diplôme de niveau 3.

ACCÈS

Après une 3ème générale, 3ème agricole, 3ème prépa-pro, 3ème SEGPA, redoublement de seconde générale et technologique, redoublement seconde professionnelle.

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement général : 12 h hebdomadaires : français, mathématiques, biologie, économie, histoire, ESC, EPS, etc.

Enseignement professionnel : 17 h hebdomadaires : aménagements paysagers, reconnaissance des végétaux, agroéquipement.

Accompagnement individualisé des élèves en difficultés.

16 semaines de stage en milieu professionnel.

FACILITER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les travaux pratiques sont généralement réalisés dans le cadre de chantiers école, de véritables opérations grandeur réelle pour des collectivités ou établissements à caractère patrimonial (château du Pailly, Sous-Préfecture de la Haute Marne).

Les élèves participeront à des travaux d'entretien et d'aménagement sur le lycée ou l'École Nationale d'Osiériculture et de Vannerie.

POURSUITE D'ÉTUDES, INSERTION PROFESSIONNELLE

Poursuite d'études : bac professionnel Aménagements Paysagers.

Insertion professionnelle : entreprises de paysage, services techniques de collectivités

Métiers : ouvrier qualifié, ouvrier spécialisé.



Apprentis : Par an, 35 semaines en entreprise et 12 semaines en centre.

Semaines au centre : aux 29 heures de cours s'ajoutent 6 heures de soutien, remédiation et retour sur expérience.

